

## Les services de la DDT (suite)

### Service Sécurité, Prévention des Risques Naturels, Technologiques et Routiers

Le service Sécurité, Prévention des Risques Naturels, Technologiques et Routiers (SPRNTR) est en charge de l'élaboration des Plans de Prévention des Risques qui ont notamment pour objet de règlementer le développement de l'urbanisation en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les secteurs soumis à des risques majeurs, risques naturels (inondations, glissements de terrain, cavités) ou technologiques à proximité des établissements industriels classés « Seveso seuil haut ». Il a aussi en charge l'application de la politique européenne et française de lutte contre les nuisances sonores dues aux infrastructures de transports terrestres.

Il a également pour missions, en liaison étroite avec les services de la Préfecture, la connaissance et l'analyse de l'accidentologie dans le Département et l'élaboration de propositions d'actions visant à réduire l'insécurité routière. Le service instruit également les autorisations de circulation des transports exceptionnels, ainsi que les dérogations de circulation des poids lourds.

Le service coordonne les actions de préparation et de gestion de crises dans les domaines d'intervention de la DDT (crises routières, environnementales, inondations, etc...).

Au sein de ce service, la cellule éducation routière organise et fait passer les épreuves théoriques et pratiques de l'examen du permis de conduire, procède à l'enregistrement des dossiers des candidats au permis de conduire, instruit les demandes d'agrément des auto-écoles, délivre les autorisations d'enseigner pour les moniteurs.

### Service Habitat et Ville Durables

Le service Habitat et Ville Durables (SHVD) met en œuvre les politiques en matière de logement et de qualité de la construction.

Il instruit les dossiers de demande de financement pour le compte de l'ANAH dans le cadre des travaux d'insalubrité, de rénovation énergétique, de maintien à domicile pour les logements privés.

Il finance la construction des logements publics, en lien avec les délégataires des aides à la pierre. Il est le guichet du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et le siège du secrétariat de la commission de conciliation des rapports locatifs. Il accompagne les collectivités éligibles au nouveau programme national de renouvellement urbain.

Le SHVD contrôle également la qualité de la construction en matière de sécurité, d'accessibilité et de réglementation thermique sur la production logements neufs mis en vente ou en location tout en assurant un rôle de conseil auprès des professionnels et particuliers. Il assure la mise en œuvre des politiques publiques à travers de la programmation de l'entretien du patrimoine de l'Etat et de la conduite de certaines de ses opérations.

### Service Territorialité, Portage des Politiques

Les fonctions de ce service de proximité consistent d'une part, à porter les politiques publiques relevant de la responsabilité de la DDT auprès des élus locaux et, d'autre part, à capitaliser de la connaissance territoriale sur le département de la Marne pour l'ensemble des services de la DDT.

A ce titre, le STPP assure auprès des collectivités, la mission de conseil aux territoires. Disposant de trois cellules « stratégie de développement », il propose de la méthode pour conduire un projet d'aménagement en étudiant les besoins, les potentiels. Il aide également à définir une stratégie d'aménagement durable et capitalise toutes les bonnes pratiques. Il peut également faciliter les démarches administratives et leur compréhension. En effet, il sensibilise et met les partenaires concernés en relation avec les services métiers compétents de la DDT.

Ce service a également en charge, le pilotage de la stratégie SIG (système d'information géographique) de la DDT, les démarches de qualité permettant d'optimiser les prestations auprès des différents partenaires. Il est également chargé de et la valorisation et de la capitalisation des études et de la connaissance territoriale.

## Contactez la DDT de la Marne

Les coordonnées sont susceptibles d'évoluer en fonction des réorganisations internes

### 1 Accueil DDT et direction

40 boulevard Anatole France – BP 60554

51022 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 70 80 00

Fax : 03 26 70 80 01

ddt@marne.gouv.fr

Tél : 03 26 70 81 67 (SG)

Tél : 03 26 70 81 96 (SEEPR)

Tél : 03 26 70 82 22 (SHVD)

Tél : 03 26 70 80 00 (SSPRNTR)

Tél : 03 26 70 80 33 (SU)

Tél : 03 26 70 81 33 (SEADR)

Tél : 03 26 05 66 71 (STPP)



### Implantation territoriale de Reims

28 boulevard Lundy

51084 Reims cedex

Tél : 03 26 05 66 71 (STPP)

Tél : 03 26 05 66 81 (SU)



MARS 2018

# DDT

## Direction Départementale des Territoires de la Marne

UNE APPROCHE DURABLE DU  
DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES

# DDT

## Direction Départementale des Territoires de la Marne



### ORGANIGRAMME DE LA DDT – MARS 2018

**SYLVESTRE DELCAMBRE**  
DIRECTEUR ADJOINT

**PATRICK CAZIN-BOURGUIGNON**  
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES

#### SECRETARIAT GÉNÉRAL

Sandrine MOLEZ  
03 26 70 81 67

- Ressources humaines
- Pilotage, stratégie-contrôle de gestion
- Juridique
- Logistique

#### SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Simon TRANCHANT  
03 26 70 81 33

- **Production agricole durable**  
PAC, aides surfaces, aides animales, MAEC, bio, coordination des contrôles, conditionnalité
- **Foncier et projets des exploitations**  
Aides à l'installation, aides à l'investissement, élevage, calamités agricoles, GAEC, TIC, contrôles des structures, CDOA, CDPENAF

#### SERVICE URBANISME

Pierre FOURCADE  
03 26 70 80 33

- **Autorisations et fiscalité de l'urbanisme**  
- Instruction du droit des sols  
- Fiscalité de l'urbanisme  
- Police de l'urbanisme  
- Énergies renouvelables
- **Planification et légalité**  
- Documents d'urbanisme communaux et intercommunaux  
- Contrôle de légalité des actes d'urbanisme  
- Aménagement commercial
- **Accessibilité**  
- ERP et voirie publique  
- Sous commission départementale

#### SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT, PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Isabelle LOREAUX  
03 26 70 81 96

- **Procédures environnementales** pour la protection de l'environnement, déchets, énergie
- **Politique de l'eau**  
Police de l'eau, eaux souterraines, assainissement, eaux superficielles, pêche, digues et barrages
- **Nature et paysage**  
Forêt, biomasse, chasse, Natura 2000, publicité

#### SERVICE SÉCURITÉ, PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, ROUTIERS

David DELAISSE  
03 26 70 80 00

- **Prévention du risque routier et gestion de crise**  
Observatoire départemental de la sécurité routière, réglementation routière, pôle de veille et gestion de crises, réglementation des transports terrestres
- **Prévention des risques naturels, technologiques et lutte contre le bruit**
- **Éducation routière**  
Inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, agrément des auto-écoles, autorisations d'enseigner, enregistrement des dossiers des candidats au permis de conduire

#### SERVICE HABITAT ET VILLE DURABLES

Isabelle KAUFFMANN  
03 26 70 82 22

- **Bâtiment durable**  
Promotion et contrôle des règles de la construction, gestion du patrimoine immobilier de l'État.
- **Logement social**  
Lutte contre l'habitat indigne, financement du logement social, commission de conciliation
- **Habitat privé (Anah)**  
Financement de l'amélioration de l'habitat
- **Renouvellement urbain**

#### SERVICE TERRITORIALITÉ, PORTAGE DES POLITIQUES

Thierry MARY  
(par intérim)  
03 26 70 82 24

- **Ressources et valorisation**  
- pilotage des démarches qualité,  
- exploitation des données chiffrées et géolocalisées (SIG),  
- valorisation et capitalisation des études
- **3 cellules « stratégie et développement »**  
- conduite d'études et de notes de jeux,  
- Conseil aux territoires,  
- approches interservices
- **3 territoires :**  
1- Châlons-en-Champagne, Ste Menéhould,  
2- Reims, Epernay,  
3- Sézanne, Vitry-le-François
- **5 Thématiques :**  
Aménagement, foncier, habitat, déplacements, ENR.

## Un regroupement de l'expertise technique de l'État, pour une approche cohérente des besoins de la population

### Direction

La direction se compose du directeur départemental des territoires et du directeur départemental adjoint.

### Secrétariat Général

Le Secrétariat Général (SG) est un service resserré qui a pour mission d'assister l'équipe de Direction à la fois dans le pilotage au quotidien des services et dans la conduite des réflexions stratégiques sur les organisations et leurs évolutions. Il prépare et suit les budgets de fonctionnement, met à la disposition des services les moyens nécessaires à leur activité, assure la mise en œuvre des principes de gestion des ressources humaines, élabore la stratégie d'information et de communication interne et externe, organise le dialogue avec les représentants du personnel. Il gère le contentieux de l'ensemble des services de la DDT et intervient en amont pour prévenir les difficultés et s'assurer de la sécurité juridique des actes pris par la DDT. Il s'appuie, pour certaines tâches (gestion administrative et paye des personnels, comptabilité) sur des équipes mutualisées mises en place à l'échelon régional.

### Service Économie Agricole et Développement Rural

Le Service Économie Agricole et Développement Rural (SEADR) est au contact quotidien des agriculteurs, de leurs organisations professionnelles ainsi que des coopératives et des entreprises des secteurs agricoles, agro-industriels et agro-alimentaires.

Il met en œuvre localement les politiques agricoles communautaires (PAC) et nationales, concourt à la gestion des aides publiques à l'agriculture et assure au niveau départemental la coordination des contrôles relatifs à ces aides. Il promeut les fonctions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture. Il contribue au développement de filières alimentaires de qualité.

### Service Urbanisme

Le Service Urbanisme (SU) met en œuvre les politiques publiques dans les domaines du droit des sols, des documents de planification et de l'accessibilité aux personnes handicapées.

Outre l'instruction des autorisations d'urbanisme de l'Etat, il anime le réseau des instructeurs des collectivités locales du département et il gère l'instauration et le recouvrement de la taxe d'aménagement. Le service accompagne les élus locaux dans l'élaboration de leur documents de planification (PLU, PLUI, SCOT) en veillant à la prise en compte des enjeux d'un développement équilibré des territoires.

Enfin le SU conseille, avec les associations d'handicapés, les gestionnaires d'ERP et les collectivités pour garantir la continuité de la chaîne de déplacement à tous.

### Service Eau, Environnement, Préservation des Ressources

Le Service Eau, Environnement, Préservation des Ressources (SEEPR) est au contact de multiples acteurs : services de l'État, établissements publics, collectivités, associations, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs... Il met en œuvre les politiques relatives :

- à la protection et à la gestion durable des eaux, des espaces naturels, forestiers, ruraux et de leurs ressources ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'environnement, y compris par la mise en œuvre des mesures de police y afférant ;
- à la forêt ainsi qu'à la promotion de ses fonctions économiques, sociales et Environnementales ;
- à la protection et à la gestion de la faune et de la flore sauvages ainsi qu'à La chasse et à la pêche.

Par ailleurs, il concourt à la prévention des pollutions et des nuisances.